



COMMISSION SUPERIEURE DU NUMERIQUE ET DES POSTES



## **IDENTITE NUMERIQUE**

Commission Supérieure du Numérique et des Postes

24 Novembre 2016 – 15 heures - Siège de Association des maires de France et des Présidents de d'intercommunalité

---

Ouverture du Président Jean LAUNAY, Député du Lot

Monsieur l'Ambassadeur,  
Mesdames et Messieurs les Parlementaires, Chers collègues,  
Mon Général,  
Mesdames et Messieurs,

L'identité est dans tous les esprits ces jours-ci.

Si chacun a été à un moment de sa vie à la recherche de ses racines les plus profondes, le lien familial de son père et de sa mère, bien qu'originel, ne saurait suffire à définir ce qu'est notre identité propre.

Il suffit de comprendre la souffrance d'un manque et la joie rayonnante d'une retrouvaille pour en être convaincu. Il en est de même lors de rares périodes de notre vie où notre identité profonde est révélée par la concordance de nos aspirations, de notre quotidien, de nos projets. Dans ce cas, c'est que les planètes sont bien alignées.

Chacun d'entre nous naît avec une identité nationale, composée d'un ou plusieurs prénoms, d'un patronyme, d'une date et d'un lieu de naissance.

Puis s'ajoute un numéro de sécurité sociale, un matricule pour le passage du baccalauréat et progressivement notre identité devient complexe, empilement de références, de documents et d'actes authentiques.

Ce qui était encore administratif s'accélère avec le passage à l'âge adulte, les codes s'ajoutant aux identifiants. Les adresses IP, celles de l'identification des ordinateurs, s'ajoutent aux codes. Les applications s'ajoutent aux ordinateurs, devenus terminaux numériques et de surcroît mobiles !

Si je n'avais délégué ces tâches, j'angoisserai déjà à l'idée de devoir retrouver les cartes de fidélité pour procéder aux achats de Noël et se connecter aux applications en retrouvant les mots de passe. Tout cela est devenu bien compliqué.

Pour peu qu'entre-temps, on ait eu à payer une amende pour excès de vitesse sur internet, à consulter son compte en banque ou qu'on veuille stocker ses documents dans un coffre-fort numérique ... Voilà de quoi commencer les fêtes de fin d'années avec une sérieuse migraine ... avant même d'avoir ouvert la première bouteille !

C'est précisément parce que personne n'y comprend plus rien, à part les parlementaires les plus engagés bien sûr, que la Commission Supérieure du Numérique et des Postes que je préside a pris l'initiative de cette rencontre qui permet d'écouter tous les acteurs, dans un même lieu, en quelques heures, pour comprendre ce que nous vivons.

\*  
\* \*

Nous avons préféré ouvrir nos travaux dans un esprit de partage plutôt que de procéder à des auditions sur deux séances de commission avec des travaux à huis clos habituellement. C'est la raison pour laquelle nous ne retrouvons dans ce format.

Je remercie l'Association des maires de France et des Présidents de d'intercommunalité qui nous accueille, une maison hospitalière que je connais bien pour en avoir été le Trésorier Général.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier, le règlement européen eIDAS (electronique IDentification And Signature) est en application. Il porte sur la confiance dans les transactions électroniques au sein du marché intérieur. Il établit un socle commun pour les interactions électroniques sécurisées entre les citoyens, les entreprises et les autorités publiques.

Ce règlement ouvre la voie à un nouveau mode d'échange entre les individus. Dans la Rome antique tout homme libre de l'Empire romain pouvait se voir accordée la citoyenneté qui ne l'avait pas encore ? L'Estonie en prend le chemin avec le programme e-resident. La Suède se donne deux ans pour lancer sa monnaie électronique et faire disparaître les espèces, le Luxembourg semble sur le point de développer une solution souveraine sur la base de la technologie Blockchain.

Une vingtaine de pays en Europe se sont lancés dans des programmes d'identité numérique.

Dès lors les questions se posent. La France est-elle prête à reconnaître les identités numériques de ses voisins ? Est-elle en mesure de définir une stratégie globale ? Peut-elle rattraper son retard ?

Des sociétés bien connues comme Sigfox se développent sur les objets connectés, donc sur le lien avec leur propriétaire. Elles passionnent par leur technologie et séduisent les marchés. Sigfox vient de lever 150 M€ ... pas mal pour une strat-up du Sud-Ouest !

Des centaines d'autres sociétés proposent des solutions de stockage numérique. Que connaît-on de leur pérennité ? Comment s'assurer de la stabilité de leur actionariat ? Comment enfin faire confiance à l'une ou l'autre lorsque l'on est un citoyen « ordinaire » ?

Je veux saluer l'engagement de mes collègues parlementaire Luc BELOT, Lionel TARDY, Laure de LA RAUDIERE et Loïc HERVE. Ils ont tous participé à notre réflexion, les hommes animeront des ateliers et Laure en fera la synthèse.

Après l'introduction du Major Général de la Gendarmerie Nationale, le Général d'Armée Christian RODRIGUEZ, et de l'Ingénieur Général des Mines André SCHWOB, membre de la Commission Supérieure, nous ferons le point sur les usages avec l'intervention de juristes, de dirigeants d'entreprises et d'associations professionnelles.

Nous aurons une occasion unique de comprendre la stratégie de la France dans ce domaine, avec les prises de position du Ministère de l'Intérieur, de l'Imprimerie Nationale, de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information, de la Direction Interministérielle du Numérique et du Système d'Information et de Communication de l'Etat et du Groupe La Poste entre autres.

Enfin, la Commission Supérieure du Numérique et des Postes a souhaité donner une orientation économique et internationale sur le sujet, avec une dimension prospective.

Enfin, Son Excellence Alar STREIMANN, Ambassadeur d'Estonie en France, fera partager les recettes gagnantes de son pays et je vous remercie M. l'Ambassadeur de votre disponibilité.

\*  
\* \*

En conclusion de ces quelques mots d'accueil, je voudrais vous faire partager ce que l'identité numérique signifie pour moi.

S'il était possible, encore il y a peu, de parler d'une identité européenne, à l'ère du BREXIT et des différentes élections nationales, il y a fort à parier que l'identité numérique, par construction universelle, grille la politesse à l'identité européenne finalement devenue presque un mythe.

L'identité numérique est la rencontre d'une identité physique, régaliennne et virtuelle. L'identité numérique permet une reconnaissance plus forte des individus entre eux, et avec leurs parties prenantes. La question du vote électronique et de sa sécurisation en est une illustration.

Comme l'Officier d'Etat civil ou l'Officier de Police Judiciaire, il est nécessaire de rendre responsable un organisme qui va certifier les acteurs de ce domaine : de la signature électronique, à la gestion des mots de passe, en passant par la biométrie et la cryptographie. Ce que le philosophe allemand Hegel définissait comme « l'Etat, identité de l'universel et du particulier ».

D'ailleurs, nous avons senti cette importance de la reconnaissance avec la technologie Blockchain, lors d'un colloque à l'Assemblée Nationale que nous avons organisé au mois de Mars, colloque qui a fait des petits avec les consultants du secteur ...

De la nation à la citoyenneté des individus, c'est la mise en place de systèmes de régulation qui garantit les libertés individuelles. En France, nous avons besoin probablement de rattraper notre retard et probablement d'apporter de la clarté au sein de l'Etat : dans son action directe au sein de ses services mais également par le bras armé de l'Etat actionnaire. Comme l'identité est à la base du contrat social entre l'individu et l'Etat, l'identité numérique n'en est qu'un prolongement ... qu'il reste à construire, sur des fondations solides.

\*  
\* \*

J'ai maintenant le plaisir d'inviter à me succéder à la tribune le Major Général de la Gendarmerie Nationale le Général Christian ROGRIGUEZ, qui représente le Directeur Général excusé.

Cette intervention n'est pas le fruit du hasard.

Parce que mon engagement et celui de notre Secrétaire Général comme Colonels de réserve, conseillers au Cabinet du Directeur Général. Nous amène à penser foncièrement que ce sujet d'identité numérique est un sujet de souveraineté nationale, un sujet de sécurité nationale.

Je vous remercie.